

CQP CHEF D'ÉQUIPE CHAPISTE

Pour la mise en oeuvre, à compter du 1er août 2024, toutes les entreprises chapistes (chapes fluides) devront avoir à minima un salarié par équipe, justifiant des compétences précisées dans le référentiel du CQP Chef d'équipe chapiste pour être conforme aux règles professionnelles.

DUREE/TARIFS :

35H de formation théorique et 35H de formation pratique. Soit 70H de formation.

2300€/stagiaire., prise en charge par votre OPCO.

**DATES DE FORMATION :**

11 & 12 juin 18 & 19 juin

Groupe limité à 12 stagiaires.

Prise en charge par **CONSTRUCTYS** (salariés) et **FAFCEA** (TNS) nous consulter. Subrogation possible.

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de SIRET : NAFA :

Portable : Email :

PARTICIPANTS :

Nom Prénom	N° de sécurité sociale	Date de naissance	Statut: Chef d'Entreprise, Gérant-salarié, Salarié, Conjoint

Cachet de l'entreprise et signature

Date :

À VOTRE ÉCOUTE :

Audrey SIGNORELLI – Conseillère formation

formation@capeb10.fr 03 25 76 27 80



BULLETIN À RETOURNER À LA CAPEB DE L'AUBE, ACCOMPAGNÉ D'UN CHÈQUE D'UN MONTANT DE 2.300€ À L'ORDRE DE SCHOOL BTP.